



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale sise au 8, Montée Monseigneur-Martel le mercredi 2 novembre 2022 à compter de 19h et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Jean-Louis Corriveau.

Sont présent-e-s :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Monsieur le conseiller Aurel Paquette
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Est aussi présente :

Madame Julie Demers, directrice générale par intérim

1. Ouverture de la séance

Mot de bienvenue

2. Constatation du quorum

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau constate que le quorum est atteint et il déclare la séance ouverte à 19h.

3. Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflit d'intérêt
5. Directeur (rice) general (e)
6. Affichage de poste
7. Clôture de la séance

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

4. Déclaration de conflit d'intérêt

Aucune déclaration

5. Directrice générale

2022-11-234

DIRECTEUR (RICE) GÉNÉRAL (E)

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'emploi pour comble le poste directeur (rice) général (e) est parue depuis septembre et que le concours se termine le vendredi 21 octobre 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut prolonger la durée de l'affichage pour le poste de direction général jusqu'au 25 novembre 2022 à midi ;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier, il est résolu de mandater la directrice générale par intérim a publié dans les journaux ; **The Equity** et **Pontiac** ainsi qu'à la radio communautaire Chip, et autres organismes municipaux et de communique avec Madame Lynn Kearney pour former le groupe pour les entrevues ;

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Le vote est demandé.

Pour 5

Contre 1

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

6. Affichage de poste

2022-11-235

AFFICHAGE DE POSTE

CONSIDÉRANT QU'un employé de la voirie a quitté son poste ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, il est résolu de mandater la direction générale par intérim de procéder à l'affichage du poste d'ouvrier de la voirie dans les journaux locaux et la radio communautaire, jusqu'au 25 novembre 2022 à midi ;

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

7. Clôture de la séance

2022-11-236

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Madame la conseillère Louise Grenier, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur il est résolu de clore la présente séance à 19h 10.

Je soussigné, Jean-Louis Corriveau, maire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Jean-Louis Corriveau, maire

Julie Demers, directrice générale par intérim